

les caractéristiques de l'esprit

<"xml encoding="UTF-8?">

les caractéristiques de l'esprit

1 - l'autorité de l'esprit :

l'âme humaine possède deux sortes de caractéristiques. les unes se rapportent aux sens physiques, comme la sensation éprouvée lorsqu'on a faim et qui nous amène à nous nourrir. les autres, à l'opposé des premières, sont psychiques, comme les facultés de réfléchir, de percevoir ou encore les sensations d'amour ou de rancune.

ainsi la sensation de faim qu'éprouve l'homme et qui lui donne envie de manger se classe parmi tout ce qui a trait aux plaisirs des sens. d'autre part, l'homme peut offrir son repas à un autre que lui par altruisme, tout comme il peut s'en priver pour des raisons politiques ou religieuses.

cependant ce comportement n'a rien à voir avec les plaisirs sensoriels. on en déduit que dans le corps humain l'autorité revient à l'âme, car c'est elle qui diagnostique ce qui est bien et ce qui est mauvais comme l'indique le verset suivant : « par l'âme et ce qui l'a équilibrée et lui a inspiré son libertinage ou sa piété ». cette âme est une réalité non matérielle car la matière n'est susceptible que d'une seule réaction, comme par exemple l'eau qui gèle sous l'effet du froid et ne risque pas d'en bouillir. l'âme quant à elle, possède en même temps la faculté de faire aussi bien le bien que le mal.

2 - la faculté de perception transcende le temps :

la faculté de perception dépasse le temps. s'il n'en était pas ainsi, elle ne pourrait observer le mouvement du temps dont la perception requiert une faculté qui se situerait en dehors de lui-même, indépendante, sans quoi cela serait impossible.

ainsi l'homme possède deux faces de perception : l'une est liée au temps et représente la dimension temporelle ou physique. l'autre est intemporelle et n'est pas soumise au facteur temps. l'Imam ' Ali, que la paix soit sur lui a dit : « oh hommes, nous avons été créés au même titre que vous, pour l'éternité et non pas pour disparaître ; cependant vous quitterez ce bas monde. ainsi, approvisionnez vous pour votre prochaine demeure où vous vivrez éternellement

».

3 - possibilité de se représenter dans l'esprit des objets de grande taille :

d'après les lois physiques, il est impossible qu'un objet de petite taille contienne un objet de grande taille. il est par exemple hors de question de trouver une place à une montagne sur une surface de quelques centimètres. cependant il est possible de se représenter cette montagne dans l'esprit humain quelles que soient ses dimensions. ainsi, l'homme possède le plein pouvoir de se représenter toute une ville, y compris ses rues, ses ruelles et ses maisons, ce qui est impossible dans l'espace des lois physiques.

4 - fixation d'informations et de souvenirs dans notre esprit :

nous avons vu précédemment que les êtres physiques sont liés au temps et à l'espace et sont sans cesse soumis à un état de changement, de désintégration et de mort. cependant cela s'applique-t-il par rapport à l'esprit ? l'homme a-t-il besoin de plusieurs années pour se représenter un grand édifice ou bien cela se produit-il sans qu'il ait besoin de temps ? les informations que retient l'esprit, comme les noms, les images, les numéros et les souvenirs, changent-elles au fil des jours ? le concept représentant le chiffre quatre par exemple peut-il être susceptible d'un changement pour devenir trois ? les beaux souvenirs se transforment-ils à la longue en souvenirs amers ? en définitive, où résident-elles toutes ces images intellectuelles ?

nous remarquons que tout ce que nous avons évoqué ne comporte pas de caractéristiques physiques. il est donc clair que l'esprit humain n'est pas composé de matière, mais il est bien une réalité abstraite. les cellules nerveuses sont maintes fois soumises au changement durant le cycle de vie humain. cependant les images relatives aux amis, les souvenirs d'enfance et tout ce que l'homme retient comme poésie et information reste conservé dans la mémoire malgré le changement subi par les cellules nerveuses qui ont enregistré ces souvenirs et tout ce que l'homme observe.

ainsi, s'il arrive que l'homme oublie certains souvenirs, il lui suffit de fournir un effort au niveau de sa mémoire pour que les images qui y étaient conservées depuis longtemps réapparaissent, ce qui confirme que les cellules nerveuses ne sont autres que des outils à la dispositions de l'esprit.

5 - indivisibilité de l'esprit :

toute chose physique, quelle que soit sa petitesse, est divisible. ainsi, il est possible par

exemple, de décomposer un crayon en deux moitiés et diviser encore ces moitiés comme on veut et même si cette division en parties devient par la suite impossible, on peut se la représenter dans l'esprit. toutefois, peut-on procéder à la même opération quand il s'agit de vérités et de jugements rationnels ? cela peut-il se produire dans la vérité suivante : $2 \times 2 = 4$ ou encore dans la loi relative à la fraîcheur de l'air.

il en résulte que tant que l'esprit agit indépendamment des lois physiques, il est lui-même abstrait et ne peut en aucun cas être soumis aux sciences empiriques. c'est pourquoi il n'appartient pas aux matérialistes d'argumenter sur l'esprit, car celui-ci ne peut être soumis ni à leurs outils ni à leur avis.

l'expérience et l'esprit :

si l'esprit ne peut être soumis à une expérience, il est cependant possible de tirer profit de certaines observations de ses caractéristiques, ce qui peut conduire certains à avoir foi en l'esprit, notamment les partisans de l'expérimentation. voici quelques exemples en rapport avec le sujet :

1 - évocation des esprits :

l'évocation des esprits est l'une des questions qui n'ont cessé d'attirer l'attention des savants et des chercheurs. certains parmi ces derniers ont affirmé que cette question dépasse le simple cadre théorique et doit s'inscrire dans le cadre expérimental et scientifique. d'ailleurs ils ont écrit plusieurs ouvrages à cet égard.

ainsi, au cours de séances où l'on évoquait les esprits, des faits impressionnants ont été enregistrés comme l'élévation d'un corps planant dans l'air sans aucun soutien physique, ou l'écriture de certaines choses sur des feuilles déposées dans des boîtes fermées et scellées, ou encore la lecture de feuilles écrites, par quelqu'un ne sachant ni lire ni écrire ! ! ou bien encore cet autre parmi l'assistance qui disait des choses qu'il n'était pas capable de comprendre lui-même.

farid wajdi, auteur de l'ouvrage, « dâiratu-l-ma'ârifi-l-qarni-l-'ashrîn » (encyclopédie du 20^{ème} siècle) a rapporté une liste de noms de savants qui auraient participé à des séances où l'on évoquait les esprits, et qui soutenaient que cette question relevait indéniablement du domaine scientifique. les résultats rendus publics à ce sujet par les experts, consistent en la

survie de l'esprit et sa continuation après la mort de même que le pouvoir que possède celui-ci à accomplir certaines actions sans avoir besoin du corps. ces résultats sont fondés sur des témoignages recueillis au cours de séances d'évocation des esprits, que la science n'arrive toutefois pas à expliquer mais qui l'ont amené à reconnaître l'existence de l'esprit.

signalons de façon incidente que ce phénomène scientifique a été exploité à tort, comme bon nombre de vérités scientifiques d'ailleurs, par des charlatans qui ont fait preuve d'un cynisme outré. c'est pourquoi on ne peut pas se fier à certaines prétentions relatives à l'évocation des esprits, mais il convient de souligner que ce phénomène scientifique est véridique.

2 - l'hypnose :

l'hypnose est un phénomène à travers lequel on peut reconnaître l'indépendance de l'esprit et son caractère abstrait. ainsi, lorsque l'homme par exemple fixe son regard avec insistance sur un endroit donné, il est envahi par un état de sommeil qui est différent du sommeil habituel.

le sujet hypnotisé n'entend rien si ce n'est la voix de celui qui l'a hypnotisé, car ce dernier domine parfaitement son sujet et agit sur lui de façon extraordinaire puisque le sujet hypnotisé exécute à la lettre les ordres de l'hypnotiseur. en outre, les sens du sujet hypnotisé ne fonctionnent plus et son corps s'affaiblit.

l'hypnose a connu un grand développement et a permis de découvrir des cas de maladies psychologiques. elle est même utilisée pour les opérations chirurgicales lorsqu'il est difficile de pratiquer une anesthésie par injection à un patient.

au cours de l'hypnose, des phénomènes impressionnants se manifestent. ainsi, le sujet hypnotisé pourrait par exemple parler des langues étrangères qu'il n'avait jamais parlées auparavant, ou obtenir des informations qu'il ignorait avant ou encore l'esprit pourrait voyager vers des régions éloignées... autant de phénomènes qui ne peuvent être expliqués sous un rapport exclusivement physique, ce qui prouve que l'homme est doué d'un esprit fort profond, énigmatique et immortel.

3 - la télépathie :

l'homme a depuis bien longtemps une certaine connaissance sur la télépathie, mais celle-ci n'a fait l'objet d'études que vers la fin du dix-neuvième siècle. ainsi les rapports intellectuels entre

deux personnes séparées par une longue ou une courte distance, sont possibles. la chose se présente ainsi : si les sujets sont proches l'un de l'autre, ils se tiennent face à face tout en s'abstenant d'user de paroles ou de gestes, puis ils opèrent une transmission réciproque d'idées. quant aux sujets séparés par de grandes distances, chacun d'eux focalise ses idées en un endroit donné et à un moment donné, puis ils procèdent à une transmission réciproque d'ondes. ce phénomène télépathique ayant fait l'objet d'études par les chercheurs, est fort impressionnant et démontre par là même l'indépendance de l'esprit, son caractère abstrait et son activité séparée du corps.

4 - les visions justes :

parmi les preuves démontrant l'indépendance de l'es, il y a ce que traverse l'homme durant le rêve et ce qu'il voit dans ce monde de songes et de visions, particulièrement dans les rêves prémonitoires qui se réalisent rapidement dans la vie.

il y a plusieurs sortes de rêves. toutefois, la plupart ne sont que le reflet de l'activité exercée pendant le jour par l'homme. d'autres rêves reflètent les espoirs, les souhaits et les aspirations de l'individu ou encore ce qui s'est produit dans le passé. il y a également les cauchemars qui font partie des rêves. ils sont dus, soit à une nourriture inadéquate prise par le sujet avant de dormir ou à son excès ou encore à certaines maladies.

cependant, il peut arriver que le sujet fasse un songe où l'inspiration prédomine, révélant ainsi de façon extraordinaire, des événements devant se produire dans l'avenir. ces mêmes événements peuvent dans le rêve, revêtir la forme de symboles, ce qui nécessite une interprétation profonde et minutieuse. le rêve du roi d'Egypte ou ceux cités dans la sourate yûsuf représentent certainement un autre exemple à cet égard.

l'esprit humain relève du monde métaphysique. de plus, ce même esprit se soustrait au corps et de ce fait, il reçoit selon des circonstances particulières et suivant sa prédisposition, certaines vérités dont l'homme retient les détails essentiels au réveil.

la vision à la lumière du noble coran :

le coran considère le sommeil comme un état de mort, car il intervient suite à la séparation temporaire de l'esprit du corps, (tandis que la mort intervient suite à une séparation permanente du corps et de l'esprit) tout comme l'état d'éveil est considéré comme une

résurrection par rapport à cet état de mort. Allah, transcendant soit-il a dit dans le noble coran : « Allah reçoit les âmes à l'heure du trépas, ainsi que celles qui ne meurent pas au cours de leur sommeil. il retient celles dont il a décidé la mort et relâche les autres jusqu'au terme fixé. en vérité, il y a en cela des signes pour des gens qui réfléchissent ».

toujours selon le coran, même si extérieurement le rêve semble dépendre de forces naturelles, il n'en demeure pas moins, qu'intérieurement il relève de l'esprit. ainsi le sommeil est une mort temporaire et la mort un sommeil permanent, mais dans les deux cas l'esprit se déplace d'un monde à un autre. cependant le sujet ne se préoccupe pas, au réveil, du voyage accompli par son esprit durant le sommeil.

le coran affirme clairement l'authenticité de la vision. celle-ci peut être, plus particulièrement par rapport aux prophètes, l'expression d'un message divin comme ce fut le cas pour notre maître Ibrahim lorsqu'il s'est vu immoler son fils ismâ'il, ou la vision de yûsuf qui prévoyait un grand événement qui s'était révélé vingt ans après, de même que les visions qu'ont eues ces deux compagnons de cellule, ou encore la vision du roi qui s'est réalisée quelques années après.

comment peut-on expliquer la juste vision :

il convient tout d'abord de préciser que les rêves dont nous parlions au début peuvent être interprétés d'un point de vue matérialiste. cependant, en ce qui concerne les rêves prémonitoires que nous avons abordés par la suite, il s'agit là d'un phénomène que la théorie matérialiste ne saurait expliquer. le rêve prémonitoire est un phénomène ancien qui a accompagné l'existence de l'homme et qui a même été confirmé par les livres sacrés révélés.

ainsi, si la matière est liée au temps et à l'espace, quels sont donc les facteurs qui la rendent capable de s'affranchir durant le sommeil pour prédire des événements devant se produire dans l'avenir, c'est-à-dire à un moment auquel elle n'est pas encore parvenue et dans un lieu où elle ne s'est jamais rendue ?

si l'homme s'endort dans une ville donnée, comment peut-il donc se retrouver en voyage dans d'autres villes éloignées où il voit des paysages qu'il n'a jamais vus en état d'éveil ? il est tout à fait logique que seul l'esprit peut expliquer ce phénomène, grâce à son indépendance et à son caractère abstrait. l'organisme renferme une vérité immatérielle, l'esprit qui n'est lié ni au

temps, ni à l'espace, et qui est immortel. c'est une vérité extraordinaire dont les possibilités sont énormes.

les prouesses de grands sportifs :
nous avons suffisamment entendu parler d'actions accomplies par certains grands sportifs, ou
lu cela dans des ouvrages, ce qui nous évite de donner des exemples en rapport avec ce
phénomène.

a supposer que l'esprit soit un phénomène physique, il n'en demeure pas moins que les actions
accomplies par ces sportifs ne peuvent être expliquées par une matérialité de l'esprit.

ainsi il est tout à fait normal d'admettre le caractère abstrait de l'esprit qui recèle suffisamment
de possibilités, dont la puissance et l'énergie qui sont immatérielles, puissance qui se distingue
d'ailleurs par son caractère éternel.

exemple de comparaison :

on pourrait comparer l'homme dans sa totalité à un avion se composant d'un ensemble de
parties, chacune d'elles devant assurer, suivant sa mission, un rôle donné, au cours du vol.

toute défaillance entraînera une panne pour l'avion et l'exposera au danger de chute.

cependant, il est évident que cet avion requiert un pilote, expert en aviation et dans le pilotage
d'avions. naturellement ce pilote ne fait pas partie du lot de parties représentant l'ensemble de
l'avion, mais sa présence est indispensable.

dans cet exemple que nous avons cité pour établir une comparaison, les parties de l'avion
pourraient représenter les différents membres de l'homme, tandis que le pilote représenterait
l'esprit dans le corps de l'homme.

résumé :

1 - l'homme est en possession de deux réalités : l'une, physique, à laquelle l'activité humaine
est liée. l'autre, immatérielle, dont l'activité n'est pas soumise à un critère physique, qui est
l'esprit qui domine l'existence de l'homme dans sa totalité.

2 - parmi les preuves démontrant le caractère abstrait de l'esprit, il y a l'existence de la faculté
de perception qui observe le mouvement du temps.

3 - autres preuves : possibilité, grâce à l'esprit, de se représenter des objets de grande taille, ce qui est impossible dans le monde physique.

4 - le monde des expériences souligne à son tour l'indépendance de l'esprit, à travers certaines manifestations, comme l'évocation des esprits, l'hypnose, la télépathie, le monde des visions et des songes et les prouesses accomplies par certains sportifs.

5 - indivisibilité de l'esprit par opposition à la matière.

6 - les limites propres au temps et à l'espace, franchies par l'homme dans le monde des visions, et sa vision des événements futurs, est chose impossible dans le monde physique, ce qui confirme l'immatérialité de l'esprit.

questions et débats :

1 - faites un commentaire sur les caractéristiques des êtres matériels et immatériels.

2 - comment peut-on prouver, à travers l'existence de la faculté de perception, l'indépendance de l'esprit ?

3 - pourquoi l'activité intellectuelle met-elle en désordre les lois du monde physique ?

4 - qu'implique l'indivisibilité des réalités ?

5 - indiquez brièvement ce que vous savez sur l'évocation des esprits, sur l'hypnose ainsi que la télépathie et dites comment on peut, à travers elles, prouver l'indépendance de l'esprit et de son immatérialité.

6 - quels sont les différents types de visions et de songes et lequel parmi eux prouve le caractère abstrait de l'esprit.

7 - citez un cas auquel vous avez vous-même été témoin, concernant les différentes actions .des sportifs, ensuite commentez ce phénomène